

Procédure interdisciplinaire prévention et contrôle de l'infection

GESTION DES DECHETS ET DES DISPOSITIFS MEDICAUX (DMx) EN CAS D'ALERTE *SUSPICION MALADIE CREUTZFELD-JACOB (MCJ)*

Acteurs dans cette procédure : service PC (PCI) ; stérilisation ; infirmiers(ères) responsables d'unité de soins, chef(fe)s de clinique d'unité ; médecin chef(fe)s de clinique service de neurologie ; direction des opérations ; service voirie
Concernés par la procédure : tous les services cliniques et interventionnels des HUG ; service de neurologie, stérilisation centrale

Auteurs : Service PCI (mnco ; dels) **Responsable** : Service PCI (auny)

Approbation : commission de l'infection ; service PCI ; direction des soins ; stérilisation centrale

Date de mise en application : décembre 2011 **Dernière mise à jour** : octobre 2022

INFORMATION

L'alerte *Suspicion MCJ* est déclenchée suite à une évaluation positive du patient par un neurologue cadre (chef de clinique, médecin-adjoint) et documentée dans un rapport de consultation

L'alerte est visible dans le dossier du patient (bandeau DPI)

La prise en charge d'un patient avec suspicion MCJ en Mesures de base est spécifiée sur la fiche VigiGerme®

<https://vigigerme.hug.ch/fiche-vigigerme/prion>

Les particularités s'appliquent à la gestion :

- Des déchets
- Des DMx critiques (en contact avec les cavités corporelles et le système vasculaire) et semi-critiques (en contact avec les muqueuses et la peau non intègre) réutilisables, à l'exception des endoscopes (procédure spécifique à l'endoscopie)

GESTION DES DECHETS ET DMx

En première intention	L'emploi de DMx à usage unique est à privilégier chaque fois que cela est possible (set de pansement ; lame de laryngoscope ; set de ponction lombaire, etc.)
Gestion des déchets	<p>La filière <i>Déchet infectieux</i> est mise en place ; https://vigigerme.hug.ch/filiere-dechet-infectieux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Du linge saturé par des liquides biologiques est considéré comme déchet et éliminé par la filière <i>Déchets infectieux</i> <p>Nota : le linge non saturé par des liquides biologiques, la vaisselle et les couverts ne sont ni considérés comme des DMx, ni comme des déchets. Leur évacuation et leur retraitement suivent les filières habituelles https://vigigerme.hug.ch/</p>

EN CAS D'INTERVENTION

Toute intervention chez un patient avec l'alerte *Suspicion MCJ* est l'objet d'une décision concertée entre médecins neurologues, infectiologues, opérateurs

Préparation des DMx nécessaire à l'intervention

L'opérateur contacte les collaborateurs de la salle où est programmée l'intervention afin de déterminer les DMx nécessaires à la prise en charge du patient

Selon les besoins de l'intervention, en concertation avec la stérilisation centrale, un plateau de DMx est créé avec des instruments qui seront dédiés pour l'intervention

- Le plateau est intitulé « Suspicion MCJ » et identifié avec le nom du patient

La stérilisation centrale est avisée avant tout acheminement de DMx : (079 55)3 10 63

Un/des bacs spécifiques pour le transport des DMx contaminés sont récupérés à la stérilisation, bâtiment Opera, local 5-A-R201

Une dilution de Deconex[®] INSTRUMENT PLUS à 2 % est préparée dans le bac spécifique pour le transport : soit 20 ml de produit par 980 ml d'eau froide (conservation 2 h. au maximum)

- La quantité de solution doit permettre juste le recouvrement des DMx immergés

Dilutions possibles (à adapter à la quantité de matériel à immerger)

Quantité produit + eau	Quantité produit + eau	Quantité produit + eau	Quantité produit + eau
20 ml + 980 ml	60 ml + 2940 ml	200 ml + 9800 ml	400 ml + 19600 ml
40 ml + 1960 ml	100 ml + 4900 ml	300 ml + 14700 ml	

Gestion des DMx en services cliniques et interventionnels

Immerger les DMx immédiatement après utilisation en s'assurant du recouvrement du matériel par le produit

- **Ne pas** ouvrir, **ni** démonter les DMx, **ni** brosser, **ni** écouvillonner, ni rincer les DMx
- Lorsque des DMx ne sont pas immergeables (de type moteurs), les emballer dans un / des chiffons imprégnés de Deconex[®] INSTRUMENT PLUS et les déposer directement dans le bac spécifique vide

Compléter et identifier la fiche de suivi de matériel potentiellement infectieux (disponible en annexe de cette procédure); spécifier la suspicion MCJ ; identifier la fiche avec une étiquette-patient et agraffer 3 étiquettes en plus pour la stérilisation centrale

Fermer le bac et l'acheminer en stérilisation, bâtiment Opera, local 5-A-R201, le plus rapidement possible avec la fiche de matériel en transit complétée et identifiée

Gestion des DMx en stérilisation

Lorsque le patient reste hospitalisé : les DMx peuvent être réutilisés pour le patient en question exclusivement

Lorsque le patient quitte les HUG ou décède : le service de stérilisation séquestre les DMx

Si le diagnostic MCJ est infirmé formellement post-mortem, les DMx sont remis dans le circuit des HUG par la stérilisation centrale